

# COMPTE-RENDU DE REUNION

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 avril 2024 à 20 heures 00.

## Ordre du jour :

- Vote des taux d'imposition
- Approbation du Compte Foncier Unique 2023
- Affectation du résultat
- Vote du budget 2024 et de la fongibilité des crédits
- Délégués au syndicat de l'Armandon
- Employé communal
- Multiple rural
- Questions diverses

Absent : Nathalie BESSEYRE, Emilie CHAZAL, Antoine CAREMIER  
Mme Myriam POUGHEON a été élue secrétaire de séance.

## 20h15 : Vote des taux d'imposition

Produits attendus (Avec taux identiques à 2023)	Taxe foncière : 50 060.00 € Taxes foncière non bâtie : 9 513.00 € Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 5 391.00 €
--	--

Proposition de maintenir les taux : Taxe foncière : 30.03%  
Taxe foncière non bâtie : 49.29%  
Taxe d'habitation : 6.68 %

Approbation à l'unanimité

## 20H20 : Approbation du Compte Foncier Unique 2023

Présentation du Compte Foncier Unique 2023

Approbation à l'unanimité

## 20H59 : Vote du budget 2024 avec fongibilité des crédits

Présentation du budget 2024

Approbation à l'unanimité

## 21H25 : Affectation du résultat

Présentation des résultats

Approbation à l'unanimité

## **21H28 : Délégués au syndicat de l'Armandon**

Titulaires : LAURENT Maurice,  
RODIER André,

Suppléantes : PERSON Elisabeth  
SOISSONS Delphine

Approbation à l'unanimité

## **21H30 : Employé communal**

Cout estimatif employé en CDD pour 8H : 124.48 €

Devis prestataire : 360 € pour 9 H

Une annonce sera passée pour trouver un employé en CDD

## **21H40: Multiple rural**

Mise en demeure de quitter les lieux le 30 avril 2024

## **QUESTIONS DIVERSES**

Arbre commémoratif Vincent BOULLET : Lecture du courrier du Parc Livradois Forez.  
Eventuellement installer une pierre gravée à son nom

Adressage : André et Nathalie ont bien avancé sur ce dossier. Des devis ont été demandé pour les plaques de rues, numéros et poteaux

La séance est levée